

Arrêté n°8-2025 portant désignation de l'attributaire du marché N°2025-04**LE PRESIDENT**

- VU** le code de la commande publique ;
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-21-1, L 2131-2, R 2131-5 et L 5211-1 et suivants ;
VU la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes d'attributions au BUREAU et au Président ;

CONSIDERANT que le besoin à satisfaire porte sur la réalisation d'un plan de communication pour le déploiement et la mise en œuvre du nouveau schéma de collecte du Select'om ;

CONSIDERANT la consultation menée auprès de deux agences de communication spécialisées dans l'univers du déchet ;

CONSIDERANT les offres reçues des agences Le M et Les Créatonautres, et le rapport de présentation;

ARRETE

l'attribution du marché N°2025-04 portant sur l'élaboration d'un plan de communication pour accompagner la refonte du schéma de collecte du Select'om dans les conditions suivantes :

Titulaire : Les Créatonautes

2 Place Broglie
67000 Strasbourg
N° SIRET : 517 597 167 00025

Tranche ferme : Stratégie et coordination globale : Cadrage, structuration, suivi, charte graphique et éditoriale,

Supports à destination des habitants : lettre aux usagers – Mémo tri – Calendrier de collecte – Autocollant consignes pour bac jaune – Habillage des PAV – Affiches génériques,

Supports à destination des relais : Article pour bulletins communaux – Kit numérique – Powerpoint – Courrier spécifique professionnels,

Outils numériques : Réorganisation éditoriale du site internet + contenus adaptés.

Tranches optionnelles : Guide du tri,

Affiches consignes pour les locaux poubelles ,
Roll-up,
Courrier spécifique bailleurs / syndics .

Fait à Molsheim, le 9 mai 2025,
Le Président,

Original signé

Jean-Philippe HARTMANN

Le Président : - certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication le 9 mai 2025 sous format électronique à l'adresse suivante : www.select-om.com.